Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 126 (1981)

Heft: 12

Artikel: À Moudon : nouveau centre d'instruction des troupes sanitaires, une nouvelle école: l'ESO/ER d'hôpital

Autor: Chappuis

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-344426

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

A Moudon: Nouveau centre d'instruction des troupes sanitaires, une nouvelle école: l'ESO/ER d'hôpital

par l'adj sof Chappuis

Non! Elle ne porte pas encore ce nom. Il s'agit en fait de l'ancienne ER trsp san qui, en plus des automobilistes et des soldats de transmissions sanitaires, formait déjà depuis quelques années des soldats sanitaires (pour décharger les autres ER san).

La réorganisation en cours du service sanitaire de l'armée (en gros: suppression du 2e échelon avec ses places de pansement, sa centrale sanitaire et sa pharmacie de division, renforcement massif du service sanitaire de la troupe avec ses postes de secours, enrichissement de la base sanitaire avec ses hôpitaux militaires plus petits, à stationnement déterminé, création de bataillons sanitaires riches en moyens de transports et en réserve soignante, enrégimentement des détachements sanitaires territoriaux) apporte aussi quelques sérieux bouleversements dans les écoles sanitaires.

Dès aujourd'hui, nous distinguons:

— les écoles sanitaires de la troupe (ER san 66/266, 67/267 de Lausanne et Losone): elles forment les personnels pour les postes de secours

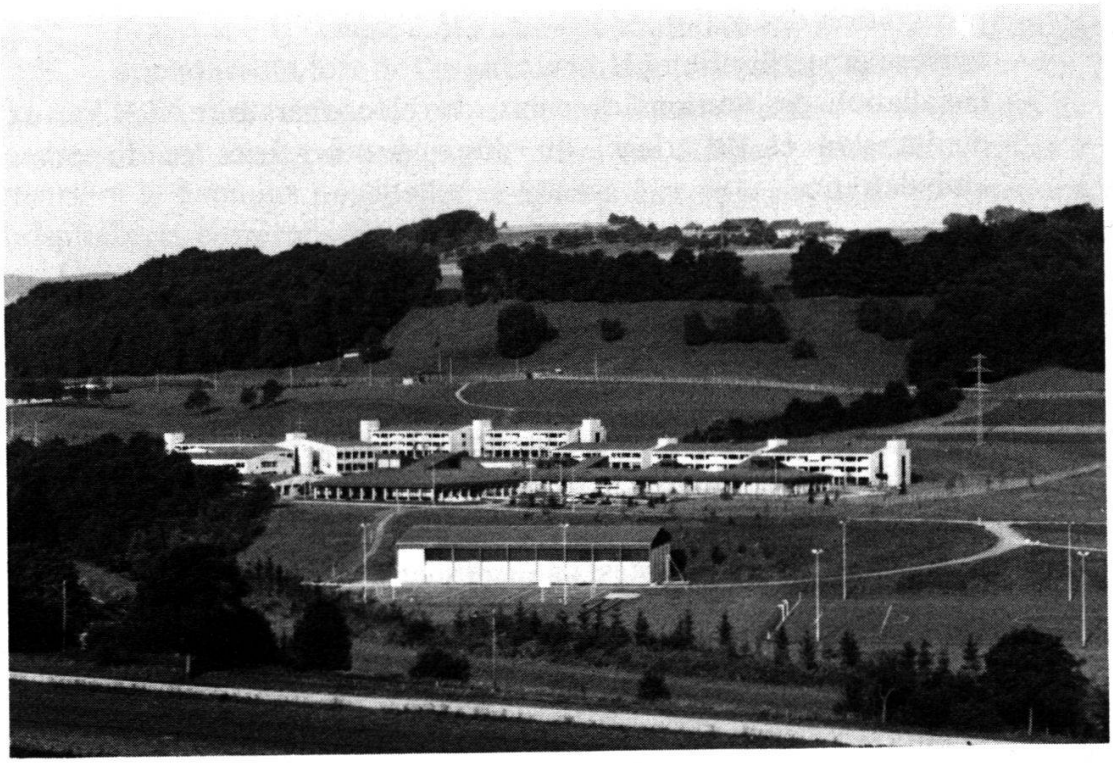

sanitaires ainsi que les conducteurs des vhc san chargés d'évacuer les patients directement sur les hôpitaux de base;

— l'école sanitaire de la base (ER san 68/268).

Permettez-moi de présenter cette dernière, dont le stationnement est à Moudon:

1. Sa ou ses **compagnies d'hôpital** forment les **soldats d'hôpital soignants**, chargés d'installer et d'exploiter la **division des patients** d'un hôpital militaire, et d'y assurer aux patients: les **soins de base** (de façon indépendante) et les traitements (sous la surveillance du personnel médical et infirmier diplômé).

   Ils peuvent, en complément d'ER, accomplir, dans un cours en hôpital civil, leur stage pratique. Quelques-uns parmi les plus qualifiés peuvent être spécialisés comme aide-anesthésistes ou comme aides de salle d'opération. Ces cours ont lieu dans des hôpitaux civils agréés et durent 3 à 6 semaines.

   Le programme d'instruction des soignants, outre l'instruction militaire et sanitaire de base, comprend les thèmes suivants:

   — soins de base (42 heures)
   — traitements (56 heures)
   — anatomie, physiologie, physiopathologie (24 heures)
   — connaissance, préparation et administration des médicaments (5 heures)
   — préparation des matériels de soins (25 heures)
   — hygiène et stérilisation (31 heures)
   — installation des stations de soins, du bloc opératoire, des locaux d'admission et de triage, du poste des urgences et du poste ambulatoire.

2. Sa **compagnie d'état-major** forme:

   2.1 Les **automobilistes** (pour camions lourds), dont le programme d'instruction demeure inchangé. Ils seront incorporés, d'une part, dans les rgt hôp (base), d'autre part, dans les cp san des rgt d'infanterie, de cyclistes et de chars (troupe).

   2.2 Les **soldats de transmission** pour les centrales de téléphone et de renseignement des hôpitaux de base, le service téléphonique et radio des bataillons sanitaires.

   Comme les automobilistes, ils disposent à Moudon d'installations d'instruction modernes et fort adéquates.

   2.3 Les **soldats d'hôpital techniques** chargés d'assurer l'infrastructure des installations médicales et de soins, telles que: la stérilisation centrale, l'approvisionnement en eau potable (125000 litres par jour pour un

hôpital de 500 lits), la fourniture de courant et d'éclairage électriques de secours, l'exploitation des dépôts centraux de matériels et de biens d'usage sanitaires, les travaux courants de génie et le service de garde.
Outre l'instruction militaire et sanitaire de base, cette instruction de spécialistes s'étend sur environ 160 heures, sans compter l'application.
En complément d'ER, ces spécialistes seront convoqués soit à un cours d'hygiène, de désinfection et de stérilisation, soit à un cours de matériel sanitaire (tous deux organisés par la pharmacie de l'armée) avant d'être incorporés dans des cp EM hôp.

2.4 Les **soldats d'hôpital administratifs** chargés de seconder les officiers d'hospitalisation dans les services du contrôle central (enregistrement, confection des dossiers, contrôle d'occupation, relations avec l'AMF, etc.) et d'exploiter les PC et le bureau des inventaires de l'hôpital. Outre l'instruction militaire et sanitaire de base, cette instruction de spécialistes s'étend sur environ 160 heures, sans compter l'application.

2.5 Les **personnels du poste de subsistance** de l'hôpital qui, outre leur formation d'aides et de chefs de cuisine semblable à celle qui est dispensée dans n'importe quelle troupe, reçoivent un enseignement pratique à la cuisine diététique (en hôpital civil), enseignement qu'ils appliqueront lors de l'exploitation des cuisines de l'hôpital militaire.

L'ER hôp est confrontée en ses débuts à passablement de problèmes de cadres: il faut rendre des sous-officiers et des officiers «sanitaires» aptes à instruire le domaine hospitalier et aptes à être engagés dans les fonctions hospitalières correspondant à leurs grades.

L'ER hôp passe ses 10 premières semaines à Moudon. Elle installe comme centre d'instruction des unités de soins en surface et le bloc opératoire normalisé souterrain. En fin de 10e semaine, elle s'en va à Melchtal expérimenter un hôpital de surface, en baraques (style ESM dernière mob!), par des exercices d'installation et d'exploitation, aussi perturbés par des pannes intérieures et des actions de l'extérieur.

Cette école est dans une phase de mise en route et d'essais. Des adaptations seront nécessaires au vu des expériences faites et des critiques formulées.

Elle a la chance de bénéficier, en fin de période de détail, d'infirmières diplômées mises à sa disposition par le Service de la Croix-Rouge, pour contrôler la qualité des soins de base et collaborer à l'instruction des

Ecole de recrues transports sanitaires 268/81

1. Programme général de l'école de recrues

Formation militaire générale

— Formes militaires
— Entraînement physique
— Service intérieur
— Instruction de base
— Instruction au pistolet (Cp 1: instruction au pistolet et mitraillettes)
— Service de protection atomique-chimique

Formation sanitaire générale

— Connaissance générale du matériel
— Instruction des pansements
— Fixations
— Transport des patients
— Premiers secours

Formation sanitaire spéciale

— Les **spécialistes des soins** sont instruits comme aides-infirmiers
— Les **spécialistes techniques** sont formés pour l'exploitation d'un hôpital militaire (éclairage, chauffage, stérilisation et ravitaillement en eau)
— Les **spécialistes administratifs** sont formés pour tous les travaux administratifs d'un hôpital militaire

Formation générale technique

— Service auto (toutes catégories)
— Transmissions (radio/téléphone)

Déplacement de l'école: du 10.10.81 au 31.10.81 à Melchtal (hôpital)

2. Fonctions: sdt auto: 36% - sdt trm: 23% - sdt san: 38% - aide-cuisine: 3%

3. Armes collectives: 40 mitraillettes

4. Véhicules à moteur: 117

Ecole de recrues transports sanitaires 268/81

Organigramme

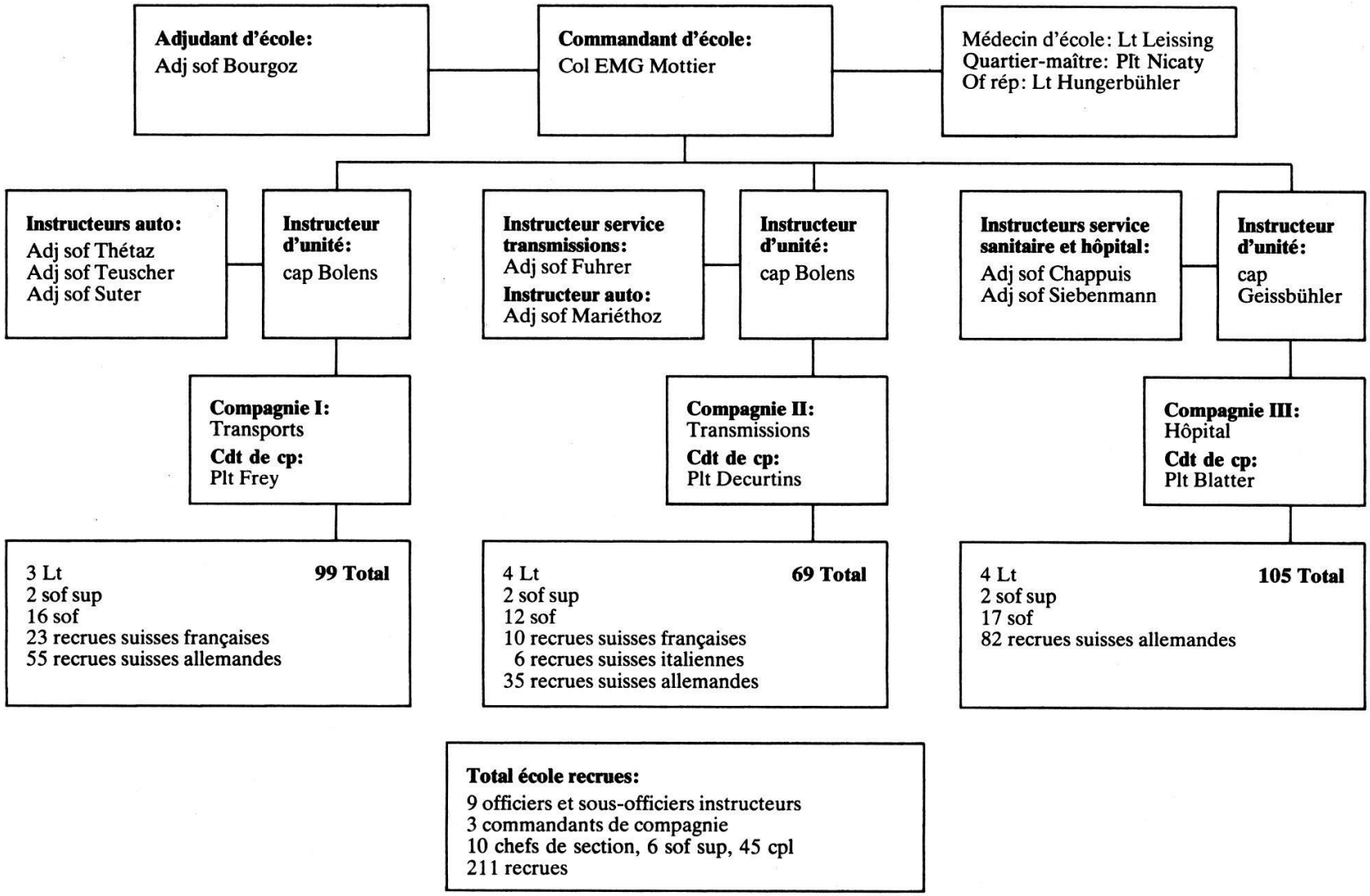

traitements. Elles sont mises à contribution pour rendre les recrues soignantes aptes à être envoyées dans les cours de spécialisation.

Permettez-moi de clore ces quelques lignes en remerciant:

— le SCR pour sa collaboration
— l'OFSAN pour l'effort d'adaptation permettant une transformation sans heurt, et la mise sur pied des cours de spécialisation
— la Pharmacie de l'armée pour la rapidité de mise à disposition des nouveaux matériels
— le CHUV à Lausanne, pour sa collaboration dans le domaine de la diététique
— tous les hôpitaux civils qui recevront nos stagiaires, pour leur souplesse à suivre les exigences de nos plans d'instruction
— l'Intendance de la place d'armes de Moudon pour les adaptations de casernement nécessaires à l'accomplissement de notre mission.
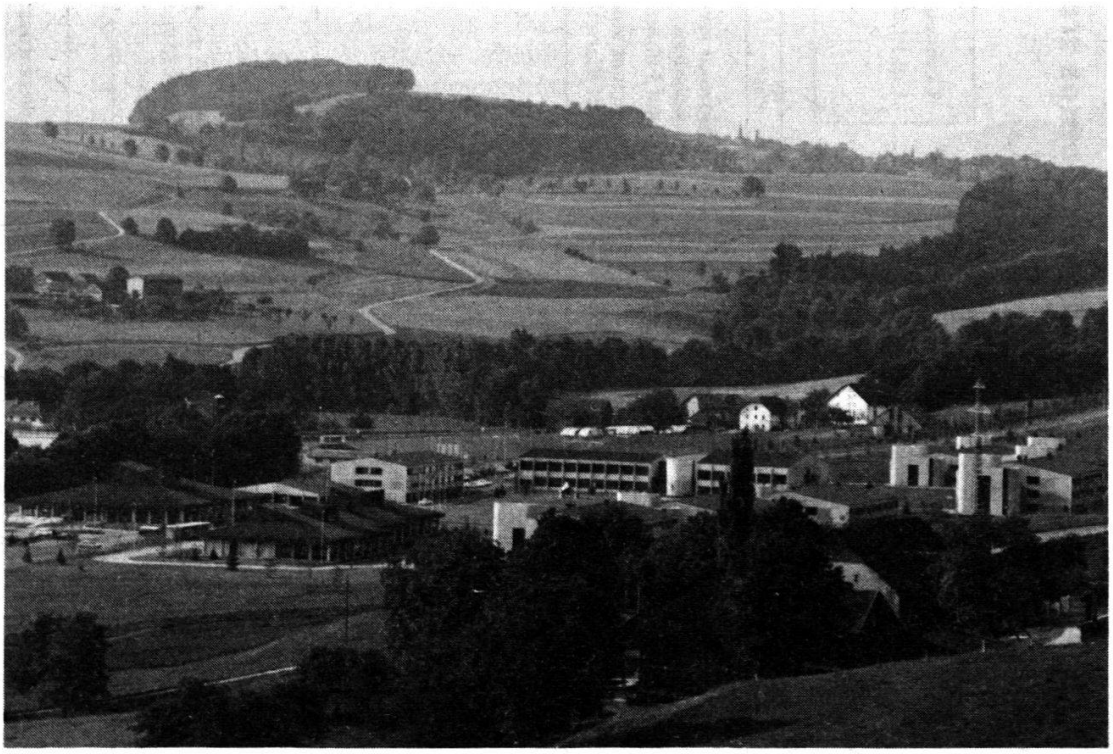
C.